



Les 6 et 7 Novembre 2021

Aumale

Concours salle 2 x 18 m

Concours sélectif pour les championnats de France, régional, et départemental

La Compagnie des Archers Aumalois a le plaisir de vous inviter à sa compétition en salle qui aura lieu dans la salle des sports d'Aumale, rue Jules Ferry (parcours fléché).

Compte tenu des directives officielles en vigueur, un contrôle du pass sanitaire et ou un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h sera exigé à l'arrivée.

Horaires :

	Samedi Après-midi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h30	9h00	14h00
Inspection du matériel	Au greffe		
Début des tirs	14h00	9h30	14h30

Blasons, catégories et distances selon réglementation FFTA en vigueur.

Tir sur Tri Spot 40 à préciser lors de votre inscription pour les arcs classiques. Sans précision le tir se fera sur blason de 40.

Échauffement : 3 volées d'entraînement immédiatement suivies du tir compté

Tenue blanche ou de club souhaitable. Chaussures de sport obligatoires.

Une licence papier ou dématérialisée valide, munie d'une photo ou une pièce d'identité devront être présentés au greffe.

Récompenses : le dimanche vers 18h00

En individuel	- aux 3 premiers de chaque catégorie.
Par équipe	- 3 tireurs arc à poulie
	- 3 tireurs arc classique, dont 1 femme ou 1 jeune
	- 3 tireurs arc nu
Trophée de la ville d'Aumale	- Meilleure équipe constituée d'au maximum un arc à poulie et d'au minimum un jeune.

Un même archer ne peut faire partie de 2 équipes (hors trophée) et les équipes doivent être constituées avant les tirs



Droits d'inscription : 7 €
12€ pour deux départs

<http://compagnie-archers-aumalois.fr>
COMPAGNIE DES ARCHERS AUMALOIS E.S.A
N° Agrément FFTA 0976113

Inscriptions et règlements :

Frédéric Bredel

14 Route du Bord des Bois
76390 Le Caule-Sainte-Beuve

E-mail :

inscription@compagnie-archers-aumalois.fr

Tél : 02.35.94.79.92 / 06.61.35.04.92

(De 18 h à 21h) en cas d'urgence uniquement.

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception de la feuille d'inscription ci-jointe et du règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers Aumalois.

Buvette et Sandwiches seront à votre disposition

